

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES D'AMA CORPORATION PLC

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Présentation des autres résolutions lors d'une seconde convocation de l'assemblée générale le 11 juillet 2022 à 9h00 (heure de Paris)

AMA CORPORATION PLC (« AMA »), pionnier des solutions de réalité assistée, éditeur et intégrateur de solutions logicielles B2B pour la *smart workplace*, annonce avoir tenu ce jour son assemblée générale annuelle sur première convocation.

L'assemblée générale tenue ce 29 juin a, en particulier, approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (1^{ère} résolution). Cependant, lors de cette réunion, le bureau de l'assemblée générale a constaté que tous les votes ou demandes d'actionnaires n'ont pas pu être adressés conformément aux règles applicables aux sociétés de droit anglais.

En conséquence, afin de permettre au maximum d'actionnaires de pouvoir voter à l'assemblée générale et de leur laisser un temps supplémentaire pour prendre connaissance des règles de votes spécifiques aux sociétés de droit anglais, la Société a décidé, conformément au droit anglais applicable, d'ajourner l'assemblée générale après l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui doit nécessairement intervenir avant le 30 juin 2022, sans faculté de prorogation, et de resoumettre aux votes des actionnaires les autres résolutions (2^{ème} à 9^{ème} résolutions).

Dans ce cadre, une seconde assemblée générale a été fixée au lundi 11 juillet 2022 à 9h00 (heure de Paris). Conformément au droit anglais, les votes de ces résolutions doivent être soumis avant le 7 juillet 2022, 9h00 (heure de Paris).

Le texte des résolutions présentées à l'assemblée générale ainsi que les modalités de vote, sont mises en ligne sur le site Internet de la Société (<https://www.amaxperteye.com/investisseurs/>) à la rubrique « Assemblée Générale ». La Société encourage l'ensemble des actionnaires souhaitant voter à l'assemblée générale à en prendre connaissance.

À propos d'AMA

Alors que la plupart des outils de travail collaboratifs trouvent rapidement leurs limites hors des bureaux, AMA permet aux experts de travailler efficacement à distance avec les professionnels de terrain, grâce à une plateforme logicielle sécurisée associée à des outils vidéo parfaitement adaptés à chaque métier.

Fort de près de sept ans d'expérience dans les solutions de téléassistance, AMA aide les acteurs de l'industrie et des services de toute taille, ainsi que les établissements médicaux, à accélérer leur transformation numérique. La plateforme de réalité assistée d'AMA, XpertEye, a été déployée dans plus de 100 pays et répond à un large éventail de cas d'usage tels que les diagnostics à distance, l'inspection, la planification et la gestion des flux de travail. Ses solutions uniques de collaboration interactive à distance permettent aux entreprises et aux institutions d'accroître leur productivité, d'optimiser les temps de résolution et de maximiser les temps de fonctionnement.

AMA est une entreprise internationale, avec des bureaux en France, en Allemagne, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, aux États-Unis, au Canada, et en Chine (y compris à Hong-Kong). AMA bénéficie d'une présence globale et travaille sur tous les fuseaux horaires pour établir une relation de proximité avec ses clients où qu'ils se trouvent. AMA est coté sur le marché d'Euronext Growth Paris (GB00BNKGZC51 – ALAMA). Plus d'information sur www.amaxperteye.com.

Contacts

AMA Corporation PLC
Perrine Fromont, Directrice administrative et financière
+33 2 23 44 13 39 - investors@ama.bzh

Relation médias financiers
Calyptus - Marie Calleux
+33 6 09 68 55 38 - ama@calyptus.net

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon